



## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION TOUS MIGRANTS 27/08/2017

### Du refus d'accueil des mineurs à l'accident majeur

Jeudi 24 août 2017, la Maison d'accueil d'urgence de Briançon (CRS) ne pouvant faire face à l'hébergement des 38 mineurs arrivés depuis lundi, ceux-ci se sont rendus à Gap afin de se faire enregistrer au Conseil Département (CD) en vue de leur mise à l'abri. En l'absence de bons de transport du CD, les 38 billets exigés ont été achetés par des bénévoles. Les policiers présents à la gare ont vérifié que chaque jeune était enregistré au commissariat, conformément aux règles imposées par la préfecture, occasionnant des départs échelonnés jusqu'en début d'après-midi. Arrivés au Conseil Départemental à Gap, pourtant prévenu dès 8h30, les 38 jeunes ont été priés de revenir le lendemain à 9h. Le Préfet n'étant pas joignable, les bénévoles gapençais ont demandé à la paroisse d'accueillir les jeunes pour la nuit. Aucune solution n'a été trouvée par les autorités jusqu'à ce jour et la paroisse continue d'héberger ces jeunes avec l'aide des bénévoles des associations et collectifs gapençais.

Ces jeunes s'ajoutent aux 71 qui s'étaient rendu au CD lundi dernier, hébergés depuis à titre provisoire au Lycée Agricole. Nous comprenons le désarroi des services du Département qui avaient déjà reçu en une journée plus de jeunes qu'au cours de toute l'année dernière (65). Nous le comprenons d'autant mieux que tant que le CD n'assure pas la mise à l'abri de ces enfants, ce sont les citoyens, les bénévoles et les associations qui font face pour tenter de leur apporter un début d'hospitalité.

Ce qui n'est pas acceptable, c'est la politique de la porte fermée et que des enfants soient renvoyés à la rue, ce qui pour nombre d'eux est justement l'une des causes de leur exil. Beaucoup de jeunes exilés que les hauts-alpins tentent d'aider comme ils le peuvent, sont en effet des enfants des rues de Conakry, Abidjan, Bamako... Qu'elles que soient les difficultés auxquelles le Département est confronté, c'est justement par le dialogue entre tous les acteurs, et notamment les acteurs de la société civile, que seront trouvées les meilleures solutions.

Ce qui n'est pas acceptable, c'est de prétendre comme le font certains qu'il s'agit de migrations économiques : cette affirmation est une généralisation abusive et trompeuse qui ne rend pas compte de la complexité de la situation qui règne dans ces pays, ni des causes réelles qui conduisent des milliers de personnes sur les routes périlleuses de l'exil.

Ce qui n'est pas acceptable, ce sont les Web TV ou Radio qui ne modèrent pas les commentaires qui propagent la haine, le racisme et les appels à la violence ou qui n'y apportent pas la contradiction. Nous ne comprenons pas d'ailleurs pourquoi ni le procureur, ni les instances de régulation de l'audiovisuel ne semblent réagir. L'absence de démenti et de réprimande encourage ces propos et incitations qui peuvent favoriser à leur tour des passages à l'acte criminel.

Ce qui n'est pas acceptable, c'est la politique conduite par notre pays et plus largement l'Union Européenne qui conduit à ériger des murs et à opposer des forces armées face à des personnes, dont de nombreux enfants, qui sont contraintes pour la plupart de fuir leur pays. Ces personnes n'ont pas choisi de faire ce périple au péril de leur vie. Ce sont des rescapées, y compris lorsqu'elles proviennent de pays d'Afrique de l'Ouest, comme c'est souvent le cas pour les jeunes arrivés ces derniers temps. Ces murs ne règlent rien mais poussent les exilés à prendre toujours plus de risques pour franchir les frontières, car ils n'ont pas d'autres choix.

Ces murs bafouent les droits humains les plus fondamentaux, aggravent les souffrances des exilés et sèment la haine et la discorde en faisant croire que ceux qui fuient la guerre, l'oppression et la misère sont des personnes dangereuses. Ces politiques indignes renouvellent à bien des égards et avec le plus grand cynisme les politiques des années 1930 s'opposant à l'accueil des personnes qui fuyaient le fascisme et le nazisme.

Dans ce contexte, les risques d'accidents ne peuvent que croître, comme celui survenu le 19 août vers 1h du matin sur la route d'accès au col de l'Echelle, lorsque 2 exilés ont chuté dans un ravin en tentant d'échapper aux forces de l'ordre. L'un d'eux est toujours hospitalisé dans un état critique à Grenoble. Comme on peut lire sur les panneaux d'informations routières, « aucun accident n'arrive par accident ». Il y a toujours des causes aux accidents, même si elles sont souvent multiples et combinées. En l'occurrence, nous considérons que la responsabilité de l'Etat est engagée. Il est urgent de changer de politique car l'irréparable est déjà commis.

Contacts : [tousmigrants@gmail.com](mailto:tousmigrants@gmail.com)

Tel : Philippe Wyon : 06 75 02 15 66 / Anne Chavanne : 06 70 76 14 13 / Michel Rousseau : 06 80 60 43 50